



Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

Contexte et objectifs

La municipalité mène une politique volontariste de reconstitution d'un maillage de haies au fil des routes et chemins avec des projets annuels de plantation allant de 200 mètres à 1,5 km par an depuis 2009. Il apparaît que ces actions, bien que substantielles, ne permettent pas de compenser la perte de linéaires de haies qui persiste de manière insidieuse, en lien notamment avec des pratiques de gestion courante des accotements qui empêchent la régénération naturelle des haies.

Une première étude avait été réalisée auparavant sur l'évolution du maillage bocager entre 1995 et 2005 et avait permis d'obtenir une cartographie exhaustive sur un périmètre de 900 ha sur les 2210 qui constituent la commune. Ce nouvel inventaire se concentre cette fois sur le réseau viaire géré par la commune et sur lequel elle a la capacité d'agir directement. Afin de **permettre à la commune d'améliorer la gestion courante de ces accotements et d'intervenir de façon pertinente en adoptant les principes de gestion différenciée permettant la reconstitution de corridors écologiques pour la faune**, la réalisation d'un diagnostic sous forme d'inventaire et de cartographie précise des bordures de voies a été choisie dans le cadre de cette action.

Partenaires



- Pour la commune, ce partenariat crée un précédent et favorise la connaissance réciproque, le dialogue, voire l'émergence de nouvelles actions ou projets...

Mise en œuvre

Ce diagnostic a concerné tout le réseau viaire présent sur le territoire (hors bourgs ou les voies ont un caractère de rue) soit 14 km de routes départementales, 40 km de voies communales et 62 km de chemins ruraux. L'étude concerne l'ensemble de l'espace rural (91% de la surface de la commune), tant les zones de plateaux aujourd'hui largement dominés par les cultures céréalières (avec un parcellaire très élargi) que les coteaux et fonds de vallées.

Ce diagnostic a été confié à la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) sur des principes arrêtés en concertation avec la commune (élus + technicien paysage & environnement) et l'association Prom'Haies. La FDC 79 l'a réalisé à l'aide de fiche de relevés de terrain permettant de caractériser les largeurs de bandes enherbées, la présence de fossés, talus, murets et haies. 8 jours de prospections de terrain ont été nécessaires pour la collecte des données entre 2015 et 2016. Ces dernières ont ensuite été numérisées de manière à faire ressortir les informations collectées sous formes de cartes. Ce traitement a été suivi d'une restitution des données en novembre 2016.

Actions de communication

Le travail engagé a été :

- évoqué publiquement lors de rencontres publiques sur les thèmes Paysages/agriculture/environnement en février 2016 (6èmes rencontres sylvagaires),
- relayé dans les bulletins municipaux, sur la page Facebook et le site internet de la commune.

Perspectives

Les données ont été transmises à l'association Prom'haies chargée de rédiger un cahier des charge pour l'entretien et la gestion courante des accotements et des haies par le service technique municipal (cf. action 4).